



SÉCURITÉ DE LA SANTÉ | L'agence régionale de santé dévoile ses « priorités stratégiques » pour les dix années à venir. Des investissements bien venus mais qui « ne suffiront pas » à régler les problèmes structurels, pointent les syndicats.

2,4 milliards d'euros pour tenter de soigner les hôpitaux et les Ehpad

AURÉLIE FOULON

C'EST UNE ANNONCE en deux temps... voire davantage. D'abord, le budget. Dévoilé par le Premier ministre en mars : 19 milliards d'euros (Mds€) seront investis sur dix ans dans les hôpitaux et les Ehpad du pays. Ensuite, un tour de France pour annoncer la répartition régionale.

« Les hôpitaux et les Ehpad d'Île-de-France vont connaître le plus grand plan d'investissement depuis leur construction : 2,4 Mds€, grâce au Ségur de la santé (une consultation des acteurs du système de soin français réalisée en 2020). C'est majeur, c'est inédit et ça va changer la donne », clame Olivier Véran sur Twitter.

Si la somme avait déjà été communiquée en juin, les « priorités stratégiques de la région » sont désormais établies. Amélie Verdier, directrice générale de l'ARS francilienne, vante le bénéfice de « cette visibilité sur dix ans ». « Nous n'avons pas réparti une enveloppe par département mais en fonction des besoins transversaux », explique-t-elle.

310 M€ pour la santé mentale

Comme à l'échelle nationale, « la priorité des priorités, c'est la prise en charge de la santé mentale, dont les enjeux, déjà prégnants, ont été renforcés par la crise sanitaire », poursuit-elle. Au total, 310 millions (M€) seront débloqués. Il s'agit là de contribuer à rénover des structures vieillissantes, développer l'ambulatoire...

Deuxième enjeu, face au vieillissement et au développement des maladies chroniques, « éviter les ruptures de parcours en santé » en renforçant l'accès aux soins primaires. L'investissement doit permettre d'aider les professionnels de santé libéraux. Troisième axe, la prévention de la perte d'autonomie, avec « d'une part le maintien d'une offre d'Ehpad habilitée à l'aide sociale, et d'autre part la modernisation et l'humanisation des Ehpad, et leur ouverture sur la ville. »

Pour donner un peu d'air aux hôpitaux étouffés par les dettes, 840 M€ seront consacrés à effacer une partie de



Le centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye, qui avait reçu Emmanuel Macron et Olivier Véran en mars, va bénéficier d'une enveloppe de 78 M€.

celles-ci. L'investissement vise aussi à rendre la région plus attractive pour les soignants (50 M€)... selon des modalités à définir en début d'année. Une somme « notablement insuffisante, même si c'est déjà ça », souffle Thierry Amouroux, porte-parole du Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI).

Des annonces « stériles » et insuffisantes pour les soignants syndiqués

« On parle d'enveloppes déjà annoncées, rappelle le docteur Olivier Milleron, du collectif interhôpitaux. Et il n'y a pas le début d'une idée de ce qu'on va faire concrètement alors que l'urgence est là. Réduire la dette, c'est stérile, martèle le cardiologue. C'est au quotidien que l'hôpital devrait être capable d'investir. » Un constat partagé.

« On est sur des enveloppes sans précédent, concède-t-on chez SUD-Santé AP-HP. Le problème, c'est que ça ne suffit pas. » Pour le syndicat, il faut repenser le système. « Si l'hôpital est d'intérêt général, il doit être un bien commun financé par un système solidaire, sans chercher à être rentable. » Sans quoi, il devra rester sous perfusion. ■

FOCUS | Poissy, Mantes, Meulan, Aubergenville... les gagnants du 78

PRESQUE 78 millions d'euros (M€) pour le CHI de Poissy - Saint-Germain-en-Laye, 75 M€ pour l'hôpital André-Mignot du Chesnay - Versailles, une vingtaine pour Plaisir, Mantes-la-Jolie ou Meulan - Les Mureaux... Dans les Yvelines, les grosses structures sont logiquement les mieux loties par la répartition des aides de l'État suite au Ségur de la santé.

« Ce soutien est une excellente nouvelle pour les communautés hospitalières comme pour les usagers de nos établissements, appuie Isabelle Leclerc, directrice générale du Groupement hospitalier de territoire des Yvelines Nord, qui réunit notamment les CHI de Poissy - Saint-Germain et Meulan - Les Mureaux et le centre hospitalier François-Quesnay de Mantes. C'est à la fois la reconnaissance de notre stratégie et de nos projets. »

À Poissy, ces aides vont servir à la rénovation du bâtiment historique principal, des blocs opératoires et de dialyse, et la reconstruction

de la psychiatrie (site de Poissy). À Mantes, elles seront majoritairement affectées à l'amélioration des conditions hôtelières et de travail et le renouvellement d'équipements.

Nouveaux blocs, urgences rénovées

« Cardio-néphro-pneumo », c'est autour de ce triptyque que se déclinera le futur hôpital privé d'Aubergenville. L'établissement regroupera l'actuelle clinique du Montgardé, située dans la commune, et le centre de cardiologie d'Évecquemont tout proche, implanté de l'autre côté de la Seine. Ce dernier est une référence locale dans la prise en charge des pathologies cardiaques quand la première a acquis une dimension régionale sur la chirurgie de la main.

En facilitant la fusion des deux structures grâce à un apport de 8,5 M€, le ministère de la Santé espère répondre aux besoins d'une population vieillissante dans la vallée de la Seine : en quinze ans, le nombre

de résidents de plus de 60 ans a augmenté de plus de 30 %, rappelle-t-on à la mairie d'Aubergenville. « Les élus et l'État ont permis la réalisation de ce projet, se félicite Gilles Lécole, maire (LR) d'Aubergenville. Garder ce type d'établissement chez nous, à deux pas de l'A13, c'est une vraie chance. En outre, les industries locales sont très intéressées par la présence d'une clinique spécialisée dans la main. » Gérée par le groupe Vivalto Santé, la nouvelle clinique ouvrira ses portes en 2024 à deux pas du centre aquatique.

7 M€ pour le centre hospitalier Théophile-Roussel à Montesson

La prise en charge des soins psychiatriques est aussi la priorité du Ségur de la santé. Dans les Yvelines, plus de 7 M€ vont ainsi être versés au centre hospitalier Théophile-Roussel à Montesson. L'établissement public de santé mentale va pouvoir poursuivre un projet lancé en 2017 qui vise à améliorer

l'offre de soins et les conditions de travail des personnels sur le site.

« En attendant la notification détaillée, nous sommes très heureux de cette confirmation de cofinancement pour notre projet de réhabilitation et de reconstruction des pôles de psychiatrie adulte et infanto-juvénile », réagit Florence Grellet, secrétaire générale et directrice des finances, de la contractualisation et des affaires médicales.

Ce projet médical a déjà permis la mise en place de nouvelles voies de médiations thérapeutiques comme un parcours santé d'activités physiques adaptées. Mais d'autres offres de soins doivent voir le jour d'ici cinq ans, à l'instar d'une plateforme autisme 6-12 ans et d'une unité d'hospitalisation de crise pour les adultes. En 2020, le centre hospitalier Théophile-Roussel a suivi 3 135 adultes et 3 600 enfants et adolescents. ■

MEHDI GHERDANE,
VIRGINIE WÉBER ET
STÉPHANE CORBY